



Trouble de voisinage de mes voisins fumant à l'extérieur dans mon domicile, que me conseillez - vous ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 19 juin 2018

Bonjour

J'habite premier plancher appa 1d'un bloc de 6 appartements. Mes voisins app2 fument à l'extérieur et je reçois la fumée par mes fenêtres de cuisine et chambre à coucher. Je leur ai demandé de fumer plus loin dans notre cours commune mais ils refusent.

C'est très désagréable de devoir fermer mes fenêtres par beau temps.

Que me conseillez vous ?

Merci beaucoup

Réponse :

Cette situation s'apparente à une situation [de trouble de voisinage](#) ([Article 544 du code civil](#)).

Dans ce cadre, vous pouvez faire appel :

- [Au conciliateur de justice](#)
- et si, aucune solution ne peut être envisagée dans le cadre de la conciliation, [le recours judiciaire](#) reste un axe de défense possible.

DNF a édité une Brochure " [Tabagisme passif, savoir se protéger dans les lieux d'habitation](#)".

Les plaintes de plus en plus nombreuses sur ce thème ont incité notre antenne régionale d'Ile de France à l'adresse suivante : association.regionale.dnf.idf@gmail.com à créer un groupe de travail actif sur ce thème : rejoignez-le ou [encouragez-le](#).